/BA
REPUBLIQUE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 91-93 du 27 Mai 1991

portant abrogation du Décret N° 90-220 du 30 Août 1990 portant nomination de Monsieur Moubarak D. KITOYI en qualité de Chargé de Mission du Président de la République.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,

VU la Loi N° 90-032 du 11 Décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;

VU le Décret N° 91-68 du 04 Avril 1991 portant composition du Gouvernement Provisoire ;

VU le Décret N° 91-72 du 11 Avril 1991 chargeant Monsieur Désiré VIEYRA, Ministre de l'Etat, chargé de la Coordination de l'Action Gouvernementale et de la Défense de l'intérim du Chef du Gouvernement pour compter du 11 Avril 1991 ;

VU le Décret N° 90-220 du 30 Août 1990 portant nomination de Monsieur Moubarak D. KITOYI en qualité de Chargé de Mission du Président de la République ;

SUR Proposition du Président de la République ;

LE Conseil des Ministre entendu en sa séance du 17 Avril 1991,

D E C R E T E :

Article 1er.- Sont et demeurent abrogées les dispositions du Décret N° 90-220 du 30 Août 1990 portant nomination de Monsieur Moubarak D. KITOYI en qualité de chargé de Mission du Président de la République.

Article 2.- Le présent Décret sera publié et communiqué partout où besoin sera.

Fait à COTONOU, le 27 Mai 1991

pour le Président de la République, Chef de l'Etat absent, le Ministre d'Etat chargé de la Coordination de l'Action Gouvernementale et de la Défense chargé de l'intérim,

Désiré VIEYRA

.../...

Le Ministre du Plan, de l'Ecomomie
et des Finances,

Paul DOSSOU

Ampliations : PR 6 AN 4 SGG 4 CPC 1 MPEF 4 AUTRES MINISTERES 14 DB-DSDV-DI-DCOF-DCTP 10 DLC-DPE-INSAE-BCP 4 DEPARTEMENTS 6 IGE 3 DCCT-GCONB 2 UNB-FASJEP-ENA-INSJA 5 BN-DAN 2 INTERESSE 1 JORB 1.